



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105282>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-105282**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SAINT-LOUIS Agglomération

Correspondant : Le Président

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 Saint-Louis

Coordonnées :

Téléphone : 0389709070

Télécopieur : 0389709085

Courriel : direction@agglo-saint-louis.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Pôle Santé de SAINT-LOUIS - Accessibilité Parking communautaire - Installation d'un portique motorisé de limitation de hauteur - Voirie et réseaux divers & Massifs de fondation

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne les travaux raccordement (alimentation électrique et gestion des systèmes de commande) ainsi que la réalisation de 2 massifs de fondation, conformes aux prescriptions du poseur et fournisseur, pour la mise en place d'un portique motorisés en entrée de site, au parking communautaire du Pôle santé de Saint-Louis et de la ZA du Technoparc de Héisingue par limitation de la hauteur de passage. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP). Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux. La notification du marché vaut ordre de démarrer les travaux. Le délai global d'exécution des travaux sera précisé par le titulaire dans son offre. La notification du marché vaut ordre de commencer l'exécution des prestations. Par dérogation à l'article 28 du CCAG-Travaux, la durée de la période de préparation de chantier sera précisée par le titulaire dans son offre. Elle est incluse dans le délai global d'exécution. Il est toutefois précisé que tous les travaux doivent avoir été achevés au plus tard : - Le mercredi 23 octobre 2024 pour le coulage des massifs de fondation afin d'en assurer une résistance maximale à la portance et l'arrachement avant la pose des portails motorisés programmée semaine 47 au plus tard. - Le vendredi 15 novembre 2024 pour l'intégralité des travaux inscrit dans le

document financier Il est précisé que ces travaux de voirie seront entrepris sous circulation et que l'entreprise retenue disposera des stationnements à proximité de la tranchée projetée. Une signalisation temporaire normalisée et nécessaire à la bonne exécution des travaux devra être incluse dans l'offre. Lieu(x) d'exécution : - 68300 SAINT-LOUIS - Code NUTS : FRF12

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il s'agit de marchés de travaux. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement. Toutefois, l'opération est découpée en deux marchés distincts : - Le premier - déjà attribué - a concerné la fourniture et la pose d'un portique motorisé de limitation de hauteur de passage ; - Le second - objet de la présente consultation - concerne des travaux de génie civil / VRD afin d'adapter les travaux au type de portique retenu

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie ou cautionnement exigé

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération. - Délai global de paiement : 30 jours. - Les prix du marché sont fermes, non-actualisables et non révisables. - Il n'est pas prévu de versement d'une avance dans le cadre du présent marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 70%
- Valeur technique de l'offre : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24AT-Pat-0677-J

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRF12
Options : OUI - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du

présent marché. - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles. R. 2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique. Modalités d'ouverture des offres : Date: 07 oct. 2024 Lieu : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Web : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Tél : 0383342565 Fax : 0383342224Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Web : <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Recours : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé précontractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative. Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative. -Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et-Garonne ", no 358994. Autres informations : Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite Le détail de la notation attribuée au titre du critère " Valeur technique de l'offre ", du critère de " Prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation. Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 STRASBOURG Cedex Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024